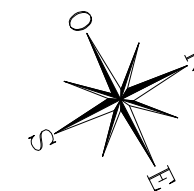
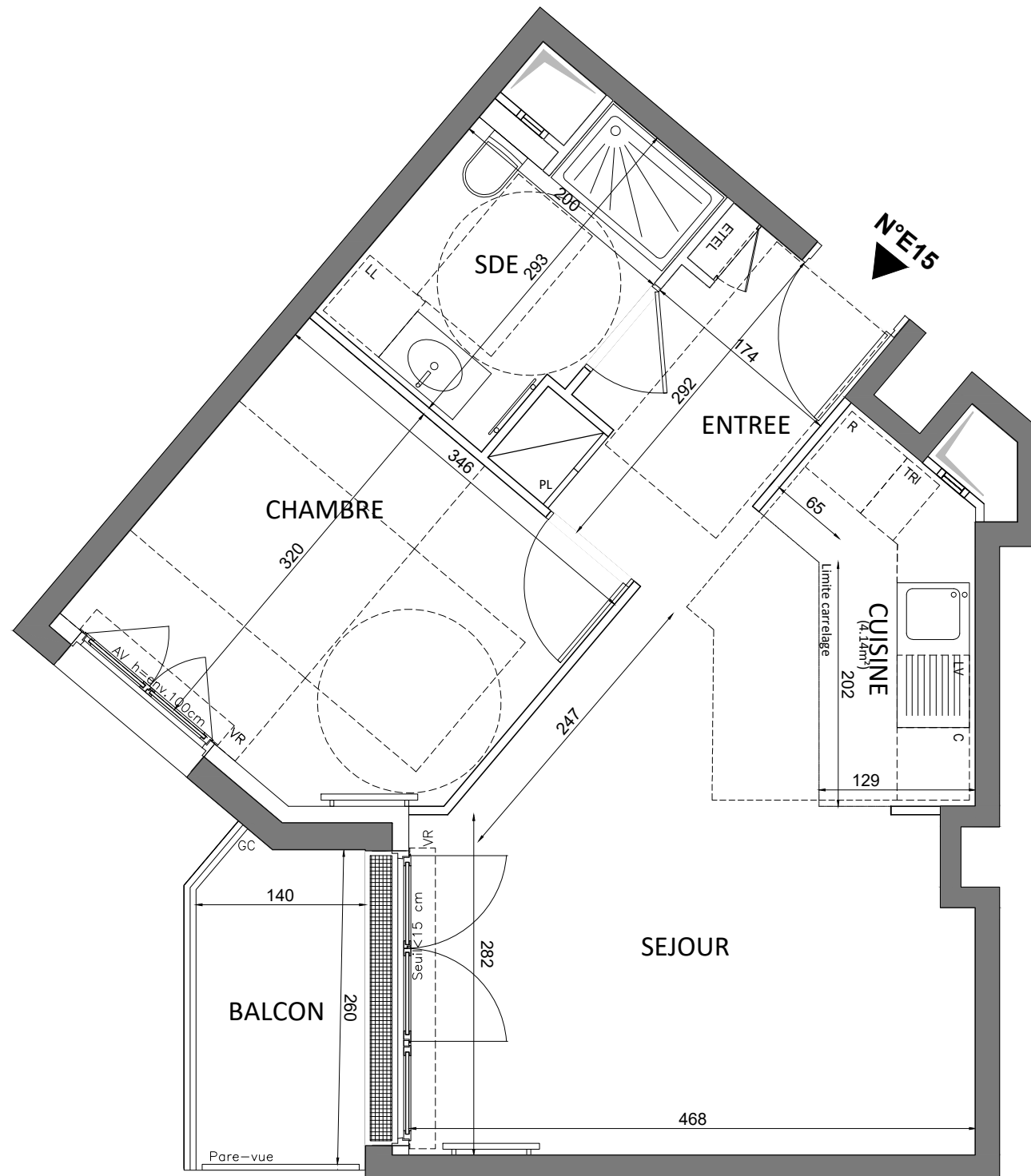


HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n°E 15 au 1er étage

ENTREE	4,00 m ²
SEJOUR/CUISINE	21,23 m ²
CHAMBRE	12,11 m ²
SALLE D'EAU	5,22 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	42.56 m²
BALCON	3,34 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	45.90 m²



LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge	
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson	
PL	placard	TRI	tri sélectif	
	robinet de puisage	---	retombée de poutre	
	fenêtre		pf coulissante	
	porte fenêtre		fe. oscillobattante	
	fenêtre fixe			

Indice A Septembre 2024

Echelle :

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »